



CESU Législation et expertise psychologique et psychiatrique

Code CPF :
Code RNCP :



MEDECINE



DUREE : 1 an

DATE(s) : Cf. Programme

LIEU : Marseille

COÛT/TARIF (PAR AN) :

1 298 euros Net de taxe
Etablissement non soumis à la TVA

ORGANISATION :

2 jours par semaine d'enseignements

SUIVI ET EVALUATION :

Oral, écrit et examen terminal
1 session

SANCTION DE LA FORMATION :

Diplôme universitaire

PRE-REQUIS ET MODALITES D'ENTREE EN FORMATION :

OBJECTIF :

Initier les praticiens intervenant dans le champ de la psychiatrie et de la psychologie au cadre législatif et réglementaire entourant leur pratique notamment en ce qui concerne leur implication dans les différents types d'expertise qui pourraient leur être confiés.

PUBLIC CONCERNE :

- Docteurs en médecine, psychiatres
- Psychologues titulaires de la licence de psychologie
- Avocats, magistrats

THEMES ABORDES :

- Organisation de la justice
- Organisation de la psychiatrie
- Organisation de la psychologie
- L'hospitalisation sous contrainte
- Droit des malades mentaux (protection...)
- Assistance sociale aux malades mentaux

Moyens et méthodes pédagogiques :

- Travaux dirigés

Responsable de la formation :

Professeur Georges LEONETTI

Docteur Pascale GIRAVALLI

Profil des intervenants :

Professeur des Universités -
Praticien hospitalier et intervenants professionnels

Renseignements et inscriptions

Téléphone :

04 91 32 45 78

hafida.addoui@univ-amu.fr

Taux de satisfaction : en cours

Taux de réussite : en cours

Taux d'insertion : en cours

Le devis est établi par le service Formation Continue. La contractualisation sera formalisée par une convention ou un contrat. Mobilisation si nécessaire d'outils et de réseaux pour orienter, accompagner et former les publics en situation de handicap